

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 MAI 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Madame SONNERY, Monsieur BLANC, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame KREUTER CHADENAS, Madame BOULIN-BARDET, Madame ELEGBEDE, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Monsieur BERNE, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame SEYTIER à Monsieur FABRE
Madame ARBORE à Madame FALCON
Madame JACQUET-FRANCILLON à Monsieur GUEUR
Monsieur PITTO à Madame QUELIN

EXCUSÉE :

Madame BRISSEZ

Le quorum est atteint.

Madame BOULIN-BARDET est désignée secrétaire de séance.

**2026.04.10 REQUALIFICATION DU CHEMIN DU PLÂTRE ET CRÉATION DE LA RUE
DU PARC – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

(Rapporteur : Daniel FABRE)
Nomenclature : 7.5 Subventions

La Commune a engagé des études pour la requalification du chemin du Plâtre et la création, dans son prolongement, de la rue du Parc. Avec pour objectifs l'amélioration des conditions de circulation du centre-ville et la réalisation d'espaces dédiés pour tous les modes de déplacement, c'est un projet respectueux de l'environnement et de la tranquillité des riverains qui a été imaginé. Incluant la création d'un ample trottoir sécurisé et de généreux espaces végétalisés, le chemin du Plâtre requalifié et la nouvelle rue du Parc contribueront à un cadre de vie apaisé et qualitatif, tout en facilitant l'accessibilité des modes actifs au centre-ville.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260521-DEL_2026_04_10-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026 1

Ce projet est inscrit dans la feuille de route du programme Action Cœur de Ville II dans lequel la Commune s'est engagée en 2024. Le coût des travaux d'aménagement de l'opération est estimé à 1 614 645,00 € HT. Ce montant a été réévalué afin d'intégrer une gestion vertueuse des eaux pluviales du projet et des enjeux liés à la biodiversité, notamment à travers la mise en œuvre de nombreuses mesures d'évitement et de réduction des impacts environnementaux. Dans le cadre de cette démarche, la Commune souhaite déposer des demandes d'aides financières pour accompagner la réalisation du projet. Un montant de 140 838,00 € a été accordé par le Conseil Départemental de l'Ain au titre du Pacte des territoires en date du 15 décembre 2025. En complément, une subvention sera sollicitée auprès des services de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et auprès de la CCPA au titre du fonds de concours pour la réalisation de pistes cyclables en agglomération.

Ainsi, le plan de financement proposé à l'appui de ces demandes de subventions est le suivant :

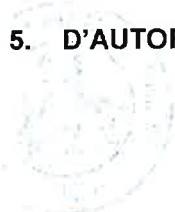
Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
MOE	AINTEGRA	58 994,40 €		
SPS	ALPES CONTROLE	5 440,00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Études préalables	DIVERS	10 252,80 €		
Dossier loi sur l'eau	SOLUSOL	3630,00 €		
Modélisation hydraulique du Gardon	C2i	18 650,00 €		
Etude faune/flore	ECOTOPE	7 350,00 €		
Suivi écologique		58 975,00 €		
Sous-total MOE/Études		163 292,20 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Acquisitions foncières		51 979,32 €		
Travaux aménagement		1 614 645,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		1 666 442,32 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 829 734,52 €	0,00 €	0,00 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR				0,00%
DSIL		sollicité	700 000 €	38,26 %
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental		acquis	140 838,00 €	7,70 %
EPCI		sollicité	100 000,00 €	5,47 %
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		940 838,00 €	51,42 %
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		888 896,52 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		888 896,52 €	48,58 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 829 734,52 €	

La Commission Municipale **Aménagement urbain, techniques et projets structurants**, lors de sa séance en date du **05 mai 2026** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à **l'unanimité**, DÉCIDE :

1. **D'APPROUVER** l'opération de requalification du chemin du Plâtre et de création de la rue du Parc et les modalités de financement de cette opération ;
2. **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-avant ;
3. **D'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait obtenue au titre des subventions ;
4. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions pour le financement de ce projet ;
5. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération ;



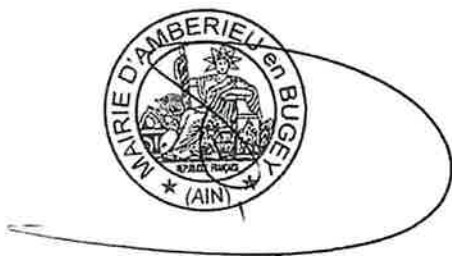
6. **DE PRÉCISER** que l'ensemble de ces dépenses seront imputées sur les crédits prévus au budget 2026 et suivants dans le cadre de l'autorisation de programme affectée pour ce projet.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 21 MAI 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Madame Christine BOULIN-BARDET
Secrétaire de séance

